

.../...

Les autres exemples significatifs des réductions annoncées :

- Remplacement : création de 10 postes de BD, mais la forte augmentation de congés maternité révélera rapidement le manque de moyens de remplacement.
- RASED : aucune création nette ; 2 transformations et 3 postes pris sur les CLIN.
- Problème des enfants "perturbateurs" : 1 seule création (1 poste de "médiateur" à Stains), et renvoi des équipes vers... des EVS "contrats d'avenir" !
- CLIN : solde négatif (4 fermetures, 1 ouverture, 2 transformations en postes itinérants).
- MAS : transformation de leur rôle en conseillers. Pour le SNU.ipp leur mission première est l'aide auprès des enfants et des équipes.
- Affaiblissement du réseau d'application avec fermeture d'écoles d'application sans connaître les résultats du mouvement où des IMF auraient pu demander des postes ; des fermetures alors que des collègues sont en train de passer le CAFI-PEMF.
- Augmentation du nombre de postes fléchés langues : répartition très inégalitaire selon les villes et blocage en prévision au mouvement.
Cependant : pas plus de 2 postes bloqués ou fléchés (langues, T1,...) sur une école de 10 classes et plus.

Aucun poste ne doit rester vacant

Dès la fin août 2006, le SNU.ipp/FSU 93 exigeait le recrutement nécessaire pour couvrir tous les postes vacants. Le 1er septembre 2006, 100 personnes inscrites sur la liste complémentaire faisaient leur rentrée, évitant ainsi la reproduction de la situation catastrophique de la rentrée 2005.

Au 1er mars 2007, la totalité des postes vacants est couverte par des personnes recrutées sur la liste complémentaire. Le recrutement est arrêté au rang 236. Le SNU.ipp/FSU 93 continuera d'interroger l'Inspecteur d'Académie sur les éventuelles vacances de postes qui pourraient se créer entre mars et juillet 2007 et sur les solutions mises en œuvre pour couvrir ceux-ci.

Le SNU.ipp/FSU 93 continue de revendiquer une augmentation significative du recrutement sur la liste principale afin d'éviter le recours aux listes complémentaires et l'envoi de personnels non formés dans les classes.



Bondy : Projet partenarial avec Radio France

L'Inspecteur d'Académie nous proposait d'échanger des postes contre un projet. Projet porté par une municipalité dans la mesure où l'école n'existait pas encore. Il ne pouvait donc être réglementairement question d'une expérimentation dans le cadre d'un projet d'école comme le prévoit la Loi. Et la Loi c'est la Loi. Le CTP, consulté, a conduit l'Inspecteur d'Académie à reprendre la proposition du SNUipp de créer dès la rentrée 2007 une école d'application avec un poste de DEA et 3 postes d'IMF accessibles lors du mouvement initial. Notre objectif étant de créer un pôle dynamisant pour le département en matière de formation initiale et continue, tout en maintenant des règles claires et transparentes d'affectation des personnels.

Nous restons en désaccord avec le fait que quelques élèves seraient recrutés hors du périmètre de l'école. L'Inspecteur d'Académie s'est engagé à ce que ce recrutement d'élèves soit strictement limité à la zone d'éducation prioritaire.

Action : suite en mars 2007 !

Après la manifestation du 20 janvier, la semaine d'actions du 22 au 26 janvier en Seine-Saint-Denis sous forme de grèves tournantes (suivie entre 30 et 65% selon les bassins), la mobilisation du 8 février a été un succès avec un enseignant sur 2 en grève en France dans les écoles comme dans les collèges et les lycées. Le 1er degré n'a pas été en reste ; en Seine Saint Denis, ce sont 65 à 70% des enseignants du 1er degré qui étaient en grève. Les cortèges éducation étaient importants partout. L'éducation a été l'un des secteurs le plus mobilisé de la Fonction Publique.

La capacité de mobilisation dans les écoles est réelle. Elle s'est appuyée sur les sanctions vis-à-vis des directeurs, les remises en cause du remplacement, la

préparation de la carte scolaire, les réactions au mépris ministériel...

Du côté des fédérations de l'éducation nationale, un communiqué du 12 février appelle à amplifier les actions locales pendant les mois de février et mars. Une nouvelle rencontre est prévue le 7 mars, notamment pour envisager une nouvelle initiative aux environs du 20 mars.

Concernant la mise en place des EPEP, une manifestation unitaire à caractère régional est en cours de préparation pour le mercredi 14 mars à Paris.

Du côté des fonctionnaires, la réunion du 14 février a débouché sur un courrier au Premier ministre pour exiger l'ouverture de négociations. Une nouvelle rencontre est prévue le 5 mars.

Carte scolaire départementale :

Les délégations à l'I.A. se développent tous les jours. Des délégations spécifiques concernant les postes d'application et le réseau des animateurs TICE sont demandées à l'I.A. En lien avec votre section locale du SNUipp, organisez vos demandes d'audience pour exiger de l'I.A. le respect des normes d'ouverture de classes et pour obtenir la prise en compte des besoins en terme de RASED et de remplacement.



Rythmes scolaires

L'exemple de MONTREUIL

L'Inspecteur d'Académie passe outre le vote du CDEN !

Contre l'avis des conseils d'école (38 contre, 3 pour, 3 abstentions), contre l'avis du CDEN (12 contre, 9 pour, 3 abstentions), l'I.A. se prononce pour le transfert du samedi matin au mercredi matin pour les écoliers dès la rentrée de septembre 2007...

Alors qu'il avait annoncé l'an dernier, au moment où un projet analogue avait été repoussé par le CDEN⁽¹⁾, la mise en place d'une consultation départementale sur la question des rythmes scolaires, l'Inspecteur d'Académie s'est contenté de la tenue d'une réunion départementale des différents partenaires le 7 novembre. Aucune consultation d'envergure départementale n'a été menée.

Les sondages remplacent dorénavant les votes émis par les représentants élus soit par les parents dans les conseils d'école, soit par les enseignants et les animateurs des centres de loisirs lors des élections professionnelles. Cette nouvelle méthode se met en place au moment où le paritarisme est attaqué dans la fonction publique et où l'administration voudrait transformer les organismes paritaires en chambre d'enregistrement des décisions prises. C'est une nouvelle conception du dialogue social déjà mis à mal ces derniers mois avec la signature d'accords minoritaires dans le privé comme dans le public, et la crispation gouvernementale au moment du CPE.

S'il y a eu une démarche de concertation conduite par la municipalité de Montreuil, celle-ci n'a pas convaincu les enseignants d'une part, les animateurs des centres de loisirs d'autre part, ni de nombreux parents qui s'étaient opposés au projet lors des conseils d'école.

Le projet de la municipalité de Montreuil contient des aspects intéressants avec la volonté de développer l'accès à des activités culturelles, sportives et artistiques pour un plus grand nombre d'enfants (actuellement seulement 18 % d'enfants fréquentent les centres de loisirs). Subsistent pourtant le problème des locaux, le nombre d'animateurs formés. **Ce projet devrait pouvoir être discuté en parties distinctes.** Or la question du passage du samedi matin au mercredi matin n'est malheureusement pas dissociable de l'ensemble du projet. Par ailleurs, **la municipalité et l'Inspecteur**

d'Académie n'ont pas souhaité donner suite à des propositions différentes émises par le SNU.ipp : travailler avec les élèves un samedi matin sur deux et 3 journées prises sur les vacances (au total les élèves auraient ainsi le temps de présence réglementaire).

L'inspecteur d'Académie fait donc passer en force le projet de la municipalité de Montreuil, pour satisfaire ce qu'elle nomme une demande sociale. Pour réussir ce déni de démocratie, plusieurs partenaires invoquent l'absentéisme des élèves le samedi matin. S'il est probable que le mercredi matin verra une meilleure fréquentation des écoles se mettre en place, qu'en sera-t-il du vendredi après-midi où les cours s'arrêteront à 15 h 30 ?

L'intérêt des élèves est à géométrie variable : dans ce département de très nombreuses journées de classe ne sont pas remplacées lorsque les enseignant(e)s sont malades ou en congé de maternité. Nous n'avons pas vu la direction départementale des services de l'Education Nationale s'émouvoir outre mesure de cette situation génératrice d'absentéisme et d'enseignements non-assurés.

Il nous a fallu intervenir sans relâche pour que tous les postes vacants à la date du 15 février soient couverts.

De très nombreux enseignants considèrent la coupure du mercredi comme un temps de repos nécessaire pour les élèves comme pour eux-mêmes. Les animateurs des centres de loisirs s'interrogent sur les conditions de l'accueil d'un public plus nombreux le mercredi après-midi et la possibilité de mettre en place leur projet sur un temps aussi court que la demi-journée.

De nouvelles interventions se construisent avec tous ceux qui aujourd'hui refusent ce coup de force. Une première A.G. de plus de 100 personnes s'est tenue le jeudi 15 février à Montreuil. A suivre...

(1) Noisy le Grand.

Consultation SNU.ipp sur les rythmes scolaires (1505 réponses dépouillées à ce jour)

D'une manière générale :

Selon vous, la transformation à opérer en priorité doit porter sur :

- les besoins de l'école permettant d'améliorer la réussite de tous les élèves :
92,9 % OUI - 3 % NON
4,1 % ne se prononce pas.
- la réorganisation de la semaine :
34,6 % OUI - 46 % NON
19,4 % ne se prononce pas.

La semaine :

- Dans le cadre d'une semaine de 4 jours 1/2, pensez-vous préférable ?
- 61 % une répartition du temps de classe traditionnelle (lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi matin).
 - 19 % un transfert du samedi au mercredi (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi).
 - 20 % ne se prononce pas.

Avec 61 %, les collègues se prononcent très majoritairement contre le transfert du samedi au mercredi, ce qui conforte notre analyse et notre opposition à la décision de l'Inspecteur d'Académie d'avaliser le projet de la ville de Montreuil.

D'autre part, à une écrasante majorité (92,9 %) la profession exprime sa priorité : la création massive de postes budgétaires pour améliorer la réussite de tous (développement des moyens de remplacement, des RASED, baisse des effectifs,...).

Nous nous opposons à la décision de l'Inspecteur d'Académie : le simple transfert du samedi matin au mercredi à Montreuil comme ailleurs, ne répond pas aux besoins immenses de notre département et est un véritable déni de démocratie !